

Rémunération chez Safran : une provocation !

Appel à la grève jeudi 5 mai 2022

Le + syndical

mardi 03 mai 2022

Le 21 avril dernier, la Direction a fait une proposition de rattrapage de l'Inflation inacceptable.

► Un programme de la Direction égalitariste : alerte démobilisation !

Rattrapage de l'Inflation : conditionné par le niveau de revenus, une première !

Salaire annuel	Complément annuel	Complément mensuel / 12 mois	Augmentation annuelle	Nbre salariés
Jusqu'à 32 000 €	720 €	60 €	2,25%	7849
de 32 000 à 40 000 €	600 €	50 €	1,67%	9185
de 40 000 à 50 000 €	480 €	40 €	1,07%	10187
de 50 000 à 75 000 €	0,80%	33 à 50 €	0,80%	9795
de 75 000 à 100 000 €	0,50%	31 à 42 €	0,50%	2815
au-delà de 100 000 €	0	0	0	1232

Ce programme :

- Ne compense pas l'Inflation constatée à fin avril.
- Développe l'uniformité des salaires, et décourage l'ascension sociale au mérite.
- Méprise les deux ans de solidarité exemplaire des salariés Safran envers les plus bas salaires (don de jours, NAO 2021)
- Nie le fait qu'après 2 ans de crise, nous subissons, **TOUS** l'Inflation et la perte de pouvoir d'achat.
- Véhicule un message négatif à destination de tous nos talents et les incite à partir ...

► Rémunération 2022 / 2023 : les attentes CFE-CGC

Augmentations annuelles : rappel des fondamentaux

- Des programmes salariaux équivalents en niveaux entre Collaborateurs et Cadres
- Des talons ou planchers éventuels, financés par la Direction.
- Pas de discrimination de traitement basée sur des considérations idéologiques.

Niveau global : 4.8%, qui est le niveau d'inflation à fin avril, applicable au 1^{er} janvier.

L'affichage annoncé de 4% n'est qu'un leurre. En effet, pour compléter le programme initial de 3%, la Direction propose un budget de 1% au 1^{er} juillet qui ne représente que 0,5% d'augmentations sur un an, soit un total de 3.5% en masse.

Programme salarial : un programme, plus lisible, équitable et entièrement financé par la Direction, pas par les salariés.

1,8% d'AG de rattrapage pour tous, applicable au 1^{er} janvier 2022.

VOTRE CONTACT

CFE-CGC Groupe Safran

 POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT


Eric DURAND	06 71 95 00 08
Didier JOUANCHICOT	06 70 66 72 88
Patrick POTACSEK	06 08 23 18 82
Daniel VERDY	06 21 00 30 26

La CFE-CGC, le syndicat des administratifs, des techniciens, des agents de maîtrise, des ingénieurs et des cadres

Un talon minimum pour les salaires les plus bas dans chaque catégorie entièrement financé par la Direction, pour ne pas impacter le 1.8% de tous.

Ce programme revient aux fondamentaux des NAO et il aide les plus bas salaires de toutes les catégories socioprofessionnelles car personne n'a le monopole des salaires les plus bas.

Intéressement : libération = motivation

Deux ans sans Intéressement, ÇA SUFFIT !

Après analyse, les propositions de seuils de déclenchements sont encore trop élevées et n'apportent aucune garantie sur les possibilités d'atteindre ces niveaux.

D'autant plus, que dans la majorité des entreprises du Groupe, les salariés vont devoir assurer des montées en cadences **au prix d'une importante disponibilité, pas toujours rémunérée.**

Dans ce contexte de forte reprise, les résultats fruits de la satisfaction de nos clients, ne pourront être atteints que par la motivation de tous les salariés.

Aussi, la CFE-CGC demande la libération sans conditions de notre Intéressement 2022, afin de reconnaître, début 2023, les efforts déployés en 2022 par les salariés du Groupe.

Abondement Epargne Salariale : libération sous conditions atteignables

Nous demandons un abaissement du seuil de déclenchement de l'abondement afin de garantir son versement en 2023.

Complément de Participation : respect de l'accord Participation Groupe.

Nous demandons que le complément de 0,1%, calculé sur la masse salariale annuelle, s'applique à tous conformément à notre accord.

**Ce programme est DISCRIMINANT et INSUFFISANT.
De plus, il dresse les salariés les uns contre les autres.
La CFE-CGC ne cautionnera pas cette politique salariale.**

Rejetez les propositions de la Direction et soutenez le programme **CFE-CGC** lors de la réunion de discussion avec la Direction du groupe Safran du 05 mai 2022.

En soutien à nos revendications, déclarez une heure de grève jeudi 5 mai en informant votre manager, même si vous êtes en télétravail ou en déplacement.

Soutenez les demandes de la CFE-CGC en participant au sondage accessible via ce QRcode (participation anonyme)



VOTRE CONTACT

CFE-CGC Groupe Safran

**POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT**



Eric DURAND 06 71 95 00 08
Didier JOUANCHICOT 06 70 66 72 88
Patrick POTACEK 06 08 23 18 82
Daniel VERDY 06 21 00 30 26